

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL DE NORTKERQUE
DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept et le trente juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Nortkerque dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Frédéric MELCHIOR, Maire, en suite de convocation en date du vingt-deux juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents: M. Frédéric MELCHIOR, Maire ; Mme Amandine MONTUY, Mr Arnaud LEFEBVRE, Mme Véronique GELE, Mr Antoine DELMOTTE, Mr Gilbert THOMAS, Mme Brigitte CHARLEMAGNE, M Christophe CATEZ, Mr Claude CAILLEUX, Mr Pascal PIQUET, Mme Micheline GLAISE, Mr Frédéric DANIEL, Mme Noella FOURNIER, Mme Anne LAPORTE, M Pierre-Yves HEMBERT

Etaient excusés : Mme Sandy BOURET ayant donné pouvoir à Mme Amandine MONTUY, Mme Virginie FLANDRIN ayant donné pouvoir à M Frédéric MELCHIOR, Mme Cécile DEBUSSCHERE ayant donné pouvoir à M Pascal PIQUET, M Bruno MICOLINO ayant donné pouvoir à Mme Micheline GLAISE

Conformément à l'article L - 2121-15 du CGCT, M^{me} Montuy est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Président aborde l'ordre du jour :

1- Elections Sénatoriales

Désignation des délégués des Conseils Municipaux

Monsieur le Président donne lecture et met en place le bureau de vote comme indiqué par la préfecture.

Deux listes ont été déposées : liste tous ensemble et liste Pascal Piquet

Les membres du conseil municipal procèdent au vote, à bulletin secret.

Quatre postes sont ouverts pour la liste « Tous ensemble » et un poste est ouvert pour la liste « Pascal Piquet ».

Concernant la liste « Tous ensemble », sont élus Antoine Delmotte, Sandy Bouret, Frédéric Daniel et Noellä Fournier.

Concernant la liste « Pascal Piquet », est élu Pascal Piquet.

Concernant la répartition des suppléants, deux postes de suppléants sont ouverts pour la liste « Tous ensemble » et un poste pour la liste « Pascal Piquet ».

Sont élus suppléants : Christophe Catez et Amandine Montuy pour la liste « Tous ensemble » et Micheline Glaise pour la liste « Pascal Piquet ».

2 - Approbation des comptes rendus

Monsieur le président demande s'il y a des remarques sur les comptes rendus du 11 mars et du 1^{er} avril. M. Piquet souhaite qu'une correction soit apportée sur le compte rendu du 11 mars. Il affirme ne pas avoir été à l'origine de la demande du prêt supplémentaire de 200 000 euros et souhaite que cette phrase soit effacée. M Le Président rétorque que c'est bien suite à la demande de Monsieur Piquet qu'il a proposé au vote un budget de 200 000 euros supplémentaire pour les travaux d'assainissement du village. M Piquet répond qu'ils ont dû mal se comprendre. M Le Président va revoir les notes et verra s'il est favorable à la demande de Monsieur Piquet.

3 – Ajout de deux points à l'ordre du jour

Monsieur le Président, propose au Conseil, l'ajout de deux points à l'ordre du jour, à savoir :

Premier point :ALSH sortie CCRA

Deuxième point : Travaux supplémentaires terrain multisports.

Qui est contre l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour ?

Pour	Abstention	Contre
18	1	0

Education

Monsieur le Président donne la parole à Madame Montuy, Adjointe en charge de l'Education.

4 – Admission en non-valeur des côtes irrécouvrables

Le comptable public de la commune a transmis trois états de côtes irrécouvrables pour leur mise en non-valeur d'un montant de 23,26 euros (année 2008) ; 37,90 euros (année 2011) et 29,40 Euros (année 2012)

Le motif est que le montant est inférieur au seuil de poursuite.

Etes-vous contre admettre en non valeurs les côtes irrécouvrables précitées pour un montant total de 90.56 euros au titre de la cantine ?

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

5 - Achats de tables et de chaises pour la cantine

Les tables et les chaises de la grande cantine ont été remises à neuf, Madame Montuy propose de renouveler les tables et chaises de la petite cantine. Il faut 4 tables de cantine et 30 chaises.

Montant HT 1 800 euros.

Où ce qui précède, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide par

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

L'achat des tables et chaises pour la petite cantine.

6 - Achats de tables pour l'école

Monsieur le Président, demande à Mme Amandine MONTUY, Adjointe en charge de l'éducation de bien vouloir présenter le sujet.

Madame MONTUY informe l'Assemblée qu'elle a été sollicité par Mme LENOIR, directrice de l'école « les Lilas » pour remplacer quelques tables anciennes avec pupitre ; pas très confortables pour les enfants.

Il faudrait remplacer 5 tables en CP, 4 en CM1, et 4 en CM2. Le coût total HT est de 1 170.00 €.

Le catéchèse ayant besoin de tables, les anciennes pourraient être transférées au Presbytère.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer
Où ce qui précède, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide par :

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

D'acquérir 13 tables pour l'école pour un montant HT de 1 170 €.

7 - Projet plan numérique

Un appel à projet numérique a été lancé par le ministère de l'éducation nationale pour équiper des classes en numérique. L'Etat subventionne à hauteur de 4 000 € pour 8 000 € investis. La classe mobile comprendrait : 15 tablettes avec valise/housse de rangement, un vidéo projecteur interactif avec tableau blanc, le serveur, les licences, l'installation, la formation des enseignantes, la maintenance.

Le coût estimé pour notre commune HT est de 11 000€.

Monsieur Cailleux fait remarquer qu'il est favorable au projet mais s'interroge sur le maintien des dotations de l'Etat ; dans la mesure où ce projet aboutirait et si l'état venait à ne plus le subventionner.

Mme Montuy précise que ce projet n'aboutira que si celui est subventionné dans les conditions précitées.

Madame Montuy propose au vote, qui est contre la participation de la municipalité pour cet appel à projet ?

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

8 - Sortie CCRA

Monsieur le Président demande à Mme MONTUY, Adjointe de bien vouloir exposer le sujet.

Madame MONTUY informe l'assemblée que la CCRA organise le lundi 17 Juillet 2017 et le lundi 07 Août 2017, une journée inter-centre aéré à l'écopôle de Vieille-Eglise, sur le thème des années 70. Elle prend en charge le bus et le repas du midi pour les animateurs et les enfants. Le Lundi étant une demi-journée pour l'ALSH de Nortkerque, il est proposé que les animateurs soient rémunérés dès leur prise en charge de cette journée, soit dès 9 h00. Cela représentera 4 h30 à rémunérer, en sus à quatre animateurs.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer pour ces 4 h 30 mn à quatre animateurs.

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

9 – Accès PMR route de Zutkerque

La mise en accessibilité route de Zutkerque n'avait pu se faire étant donné les interventions sur les conduites d'eau. Les travaux étant achevés, l'accès PMR peut être réalisé.

Monsieur le Maire a consulté deux entreprises, la Sade à TATINGHEM et Actif TP à BETHUNE.

Le devis d'Actif TP s'élève à 6 136.60€, le devis de la Sade s'élève à 2600.00 € HT

Après discussions, Monsieur le Président propose au vote, qui est pour réaliser l'accès PMR avec la société La SADE à TATINGHEM pour un montant de 2600.00 € HT.

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

10. Travaux supplémentaires terrain multisports

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Lefebvre, adjoint en charge de la commission travaux.

Monsieur Lefebvre expose à l'assemblée que suite au démarrage des travaux, il est nécessaire de prévoir des clôtures avec un sous bassement de 50cm pour un montant total de 1 035€ HT, par la SOCIETE DEFIS SPORTS A COQUELLES.

Qui est pour l'achat des clôtures avec sous bassement pour un montant total de 1 035€HT

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

Afin de finaliser le terrain multisport, il faut prévoir le terrassement, la pose de bordurettes et d'enrobés autour du terrain multisports, pour un montant de 3 828€ HT.

Monsieur Lefebvre procède au vote, qui est pour le terrassement, la pose de bordurettes et d'enrobés autour du terrain multisports, pour un montant de 3 828€ HT

Pour	Abstention	Contre
19	-	-

Information du Maire

- Remerciements de la fédération nationale des décorés du travail pour la subvention accordée en 2017.
- Le rapport d'activités du SIAEP 2016 est consultable en Mairie.
- Les travaux de renouvellement de la conduite route de Zutkerque à Nortkerque sont terminés. La défense incendie est de nouveau assurée.
- La préfecture a adressé une circulaire, elle appelle à économiser l'eau sur l'ensemble du département du pas de calais
- Le centre de gestion a mis en ligne la demande de recrutement pour le poste de secrétaire administrative.
- L'inspecteur de l'académie, Monsieur Jean Yves Bessol quitte le pas de calais pour prendre les fonctions d'IA-DASEN dans le Nord.
- Monsieur Jean Alphonse Charles, inspecteur divisionnaires des finances publiques, comptable publics quitte la trésorerie d'Audruicq le 1^{er} septembre 2017 et sera remplacé par Mme Magalie Defossez
- Le nouveau gouvernement a mis en place un décret en place le 28 juin concernant les rythmes scolaires. Un questionnaire a donc été distribué aux familles. 96% des

familles exprimées souhaitent un retour aux 4 jours. Les enseignantes nous ont également fait part de leur souhait de revenir à 4 jours. Un conseil d'école extraordinaire est prévu le jeudi 06 juillet et un courrier sera envoyé au DASEN afin de demander un retour aux 4 jours.

- La caisse d'épargne nous a fait part de la possibilité d'emprunter un montant minimum de 50 000€ dans le cadre d'une enveloppe BTP HDF 2017. Les conditions sont les suivantes :

Emprunt sur 15 ans : 3 ans garantie taux fixe à 0.75% puis taux livret A 0.75 + 0.50 soit 1.25%

Emprunt sur 20 ans : 5 ans de garantie taux fixe à 0.85% puis taux livret A 0.85 + 0.50 1.35%.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.